

Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le vendredi 15 septembre 2023, à 18h30, à la mairie, salle du conseil.

À Foncine le Haut, le 8 septembre 2023

Le Maire,

Geneviève MOREAU

Ordre du jour

1 / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 juillet 2023

2 / Conseil communautaire (GB)

3 / Travaux de commissions

- 3.1 Site internet (Etienne)
- 3.2 Rentrée des Classes (Annick)
- 3.3 Cimetière (BB)

4 / Travaux (JLC)

- 4.1 Chemin des Entrecôtes
- 4.2 Réservoirs
- 4.3 Accès handicapés
- 4.4 Camping

5 / Reprise du cinéma

6 / Création plan d'eau

7 / Gîte des Arboux

8 / Délibérations à prendre

- 8.1 Décision modificative
- 8.2 Droit de préemption
- 8.3 Régularisation de voirie
- 8.4 Tarifs redevances nordique
- 8.5 Tarifs redevances alpin
- 8.6 Modification SGS (ski pas de portable)
- 8.7 Route du Rocheret
- 8.8 Schéma directeur eau potable
- 8.9 Clôture budget lotissement la Chevy Nord
- 8.10 Achat parcelles bois AD 46 et AD 69
- 8.11 Tarifs garderie
- 8.12 Taxe Logement Vacant
- 8.13 Groupement d'achat électrique
- 8.14 Participation des écoles
- 8.15 Suppression et création d'emploi

9 / Divers

- 9.1 Enterrement Salle des Fêtes
- 9.2 Lecture d'un courrier
- 9.3 Panneaux routiers Chevy
- 9.4 Traversée de Foncine
- 9.5 Pots d'accueil
- 9.6 Opération brioches APEI

Réunion du conseil municipal du 15 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Geneviève MOREAU, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 8

Étaient présents :

Mme Geneviève MOREAU, Maire ;

Mme Brigitte BOURGEOIS, M. Jean-Louis CHABOUD, adjoints ;

Mmes AUBIN Audrey, LECOULTRE Andrée, NERI Adriane, PEREZ Annick, MM. AUBERT Ludovic, BERTHET-TISSOT Frédéric, BLONDEAU Thomas, VERMOT-DESROCHES Laurent, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme POLLET-THIOLLIER Amandine (pouvoir à PEREZ Annick) ; BLONDEAU Gilbert (pouvoir à VERMOT-DESROCHES Laurent), BLONDEAU Gérard (pouvoir à CHABOUD Jean-Louis)

Absents : Mme, M. VUITTON Etienne

Secrétaire : M. AUBERT Ludovic

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20/07/2023

Le projet de procès-verbal de la réunion du 20 juillet 2023 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil.

Mme le Maire informe que seul le système de réservation en ligne reste à installer pour l'enregistrement des cartes d'identité et des passeports.

Le procès-verbal de la réunion du 20 juillet 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2/ Conseil Communautaire

Pas de nouveau conseil depuis le dernier conseil municipal.

3/ Travaux de commissions

3.1 Site internet

Reporté au prochain conseil

3.2 Rentées des écoles

A.PEREZ informe qu'à la rentrée, les effectifs ont été les suivants :

- 35 élèves pour l'école maternelle au lieu de 36 prévus, et que deux nouveaux enfants devraient arriver.
- 81 élèves pour l'école primaire au lieu de 80 prévus, et qu'un nouvel enfant devrait également arriver.

Elle rappelle que la commune sera sollicitée, comme tous les ans, pour des petits voyages scolaires, ainsi que pour le voyage en classe de mer des primaires qui regroupera 3 classes cette année (vu que le voyage à Quiberon ne sera organisé que tous les 3 ans).

Elle informe que la société qui s'occupe du nouveau site internet n'a pas pu mettre en place un nouveau système de réservation pour la cantine et la garderie et a repris le système de M. JOBARD Marc. Ce logiciel présente des dysfonctionnements dus à l'obsolescence des données. Elle doit donc intervenir régulièrement.

Une nouvelle rencontre avec la société devra se faire.

3.3 Cimetière

B. BOURGEOIS informe le conseil qu'il ne reste, à ce jour, que 5 concessions disponibles dans le cimetière. Elle propose de recontacter les personnes laissant leur tombe à l'abandon pour pouvoir récupérer ces emplacements.

Mme le Maire informe qu'une société propose de cartographier le cimetière, afin de pouvoir informatiser les données : accord du conseil pour voir avec le SIDEC pour cette cartographie.

4/ Travaux

4.1 Chemin des Entrecôtes

JL CHABOUD informe que la route a été goudronnée et que des camions utilisent déjà cette nouvelle route. Le conseil propose d'installer des panneaux d'interdiction de circulation aux camions, hors forestiers, afin de ne pas détruire cette route.

4.2 Les réservoirs

JL CHABOUD informe que :

- Les travaux sur le réservoir du Rocheret sont pratiquement terminés, seuls l'enduit et les peintures de la tuyauterie et de l'intérieur restent à faire.
- L'entreprise devrait crépir ce réservoir et celui des Valles en même temps.
- Le chemin pour accéder au réservoir des Ruines a été fait

4.3 Accès handicapés

JL CHABOUD informe que la commune a effectué des travaux devant la Banque Populaire pour permettre un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite.

4.4 Camping

JL CHABOUD informe que les travaux devraient commencer en octobre.

5/ Reprise du cinéma

Mme le Maire informe le conseil que des habitants ont fait part de leur souhait de reprendre l'activité du cinéma. Lors de cet entretien, Mme le Maire et JL CHABOUD ont indiqué qu'une décision du conseil devra être prise et qu'une nouvelle convention devra être mise en place entre la commune et cette nouvelle association.

Après avoir délibéré, le conseil souhaite :

- Que plusieurs personnes aient la formation requise pour pouvoir assurer seul les projections
- Qu'une convention entre la commune et l'association soit signée avant cette reprise
- Que des statuts soient déposés en Préfecture

M. L VERMOT-DESROCHES s'absente de la séance

6/ Création plan d'eau

Mme le Maire informe le conseil que dans le schéma de défense incendie, une installation doit être mise en place Chez Valentin. A la place d'une bâche, Mme le Maire propose la création d'un plan d'eau. La DDT (Direction Départementale des Territoires, l'OFB (Service départemental) et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) accepteraient ce projet sous certaines conditions. Le conseil autorise Mme le Maire à se renseigner sur la faisabilité de ce projet ainsi qu'à la demande de devis.

7/ Gîte des Arboux

Mme le Maire informe que suite à l'incendie mortel en Alsace cet été, M. le Préfet du Jura a fait part aux maires du devoir de vigilance à apporter sur la réglementation de la sécurité incendie sur leur territoire. Il apparaît que le Gîte des Arboux prévu à l'origine pour une halte itinérante s'est transformé en gîte touristique. Cette nouvelle destination n'est pas couverte par la défense incendie. La commune doit donc demander l'arrêt immédiat des locations de cet établissement.

Le conseil souhaite dénoncer le contrat, l'arrêt des locations et que toutes les publicités soient retirées.

8/ Délibérations prises

8.1 Décision modificative

Mme le Maire demande au conseil l'autorisation d'effectuer un virement de crédits du chapitre 23 au chapitre 20 pour payer les factures concernant des réseaux électriques et téléphoniques du nouveau lotissement.

Accord unanime des membres présents du conseil.

8.2 Droit de préemption

Suite à la réception de la déclaration d'intention d'aliéner de la parcelle AM 33 de M. JACQUET C, Mme le Maire demande la décision conseil sur le droit de préemption.

Le conseil unanime souhaite préempter pour cette parcelle de 1 922m².

8.3 Régularisation de voirie

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que les voies des lotissements sont assimilables à la voirie communale. Elle propose de reprendre, à titre gratuit ou pour l'euro symbolique, et de classer dans la voirie communale, les réseaux et la voirie du lotissement réalisé par Mr Jean-Daniel BOUVERET au lieu-dit « Le Gros Voisiney », d'une superficie totale de 1 033m².

Accord unanime du conseil.

Retour de M. L VERMOT-DESROCHES

8.4 Tarifs redevances nordique

La commission propose d'appliquer les tarifs proposés par l'ENJ et ne pas changer les tarifs de la journée adulte, tarif réduit et séance balade raquette pour cette saison.

Accord unanime du conseil pour ces tarifs.

8.5 Tarifs redevances alpin

Le conseil ne souhaite pas modifier les tarifs.

8.6 Route du Rocheret

Mme le Maire informe qu'il reste à régulariser l'achat d'une parcelle.

Accord unanime du conseil pour que Mme le Maire effectue les démarches.

8.7 Schéma directeur de l'eau potable

Mme le Maire rappelle au conseil qu'il n'y a pas de schéma directeur de l'eau potable sur la commune. Elle propose au conseil de demander des devis pour la réalisation de ce schéma.

Accord unanime du conseil.

8.8 Clôture du budget du lotissement la Chevy Nord

Mme le Maire rappelle que toutes les parcelles ont été vendues et propose de clôturer le budget.

Accord unanime du conseil.

8.9 Acquisition des parcelles AD 46 et AD 69

Mme le Maire rappelle que M. MONTMAUR JL vend ses parcelles AD 46 et AD 69 de respectivement 1694m² et 5460 m² pour une valeur de 4 400€. Ces parcelles sont attenantes à celles de la commune.

Accord unanime du conseil pour l'acquisition de ces deux parcelles.

8.10 Tarifs garderie : voir au prochain conseil

8.11 Taxe Logement Vacant

Après présentation du champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants (TLV), le conseil décide de ne pas instituer de majoration.

8.12 Renouvellement d'adhésion Groupement d'achat d'électricité

Mme le Maire rappelle que la commune fait partie du Groupement d'achat d'électricité depuis 2016 et qu'une nouvelle adhésion doit être signée pour le prochain marché d'électricité du 01/01/2026 au 31/01/2028.

Accord unanime du conseil. Le pouvoir de M. Gilbert BLONDEAU, Président du SIDEC n'est pas pris en compte.

8.134 Participation des écoles

Mme le Maire rappelle qu'une participation financière est demandée tous les ans aux communes dont les enfants suivent leur scolarité à Foncine le Haut. Le coût demandé pour l'année 2021-2022 était de 800€.

Mme le Maire propose de solliciter la même somme, de 800€, pour l'année 2022-2023.

Accord unanime du conseil.

8.14 Caveau-Urne

Mme le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 30/11/2018, le conseil avait délibéré sur le tarif de la concession des caveau-urne : 550€ pour 30 ans. Or la délibération n'a pas été envoyée en Préfecture. Elle propose au conseil de délibérer à nouveau.

Accord unanime du conseil pour le tarif de 550€ pour une concession d'un caveau-urne de 30 ans.

8.15 Suppression et création d'emploi

Mme le Maire informe que suite à l'obtention d'un examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe d'une secrétaire, il convient de supprimer et créer les emplois correspondants.

9 / DIVERS

9.1 Modification SGS (Système de Gestion de Sécurité)

JL CHABOUD informe que le STRMTG (Service Technique des remontées Mécaniques et des Transports Guidée) a demandé de mettre à jour le SGS du téléski suite à l'arrêté du 20/02/2023 relatif à la restriction de l'usage d'appareil mobile pour certains personnels des systèmes de transport public guidé et des remontées mécaniques relevant du code du tourisme. La modification est en cours.

9.2 Enterrement salle des fêtes : Reporté à un prochain conseil

9.3 Lecture d'un courrier

Mme le Maire fait la lecture du courrier de l'Institut EVIDENCE, qui souhaite l'ouverture d'une porte de son local sur le parking. Un devis de 8 820€ TTC est joint au courrier.

Accord unanime du conseil pour ces travaux et demande une participation de 50% de la part de l'Institut EVIDENCE.

9.4 Panneaux routiers à la Chevy

Mme le Maire informe que des panneaux de limitation à 70Km/h ont été installés sur la RD 437 au niveau de la Chevy.

9.5 Traversée de Foncine le Haut

JL CHABOUD rappelle que pour l'amélioration des trottoirs, la portion allant de l'entreprise PAGES jusqu'à l'ancienne gare doit être étudiée.

9.6 Pots d'accueil

A LECOULTRE informe qu'il y a eu 400 personnes lors des pots d'accueil de l'été et que plusieurs animations ont été organisées comme les initiations « pêche » à l'étang ou la visite du Rucher. Elle remercie les conseillers qui sont venus apporter leur aide lors de ces pots d'accueil.

9.7 Opération brioches

A LECOULTRE informe que 224 brioches ont été commandées cette année et que la distribution se fera du 9 au 15 octobre prochain.

Heure fin de séance : 21h30

La prochaine séance de conseil municipal est prévue le 27 octobre 2023.